

1. TABLE DES MATIERES²

2. PAGE DE GARDE

Pays : SENEGAL.....

Date de soumission...11/05/2016

N° du Projet . _____ (*A remplir par le PMF/FEM*)

Titre du Projet: **Contribution à l'amélioration de la diversité biologique dans l'AMP du Gandoul**

ORGANISATION REQUERANTE

Non de l'organisation: GIE NIOWUDANE AMP du Gandoul

Date de création 10/05/2016 effectifs 50 Nombre de projets réalisés 0

Adresse postale: Djirnda/Foundiougne

adresse physique : Djirnda/Foundiougne

Téléphone: 77 455 44 10 Fax: _____ E-Mail: diankysonko@gmail.com

Responsable de l'organisation: Président GIE Ousseynou Diouf (*Nom et Statut*)

Responsable du projet: Youba Sonko, Conservateur de l'AMP du Gandoul

PROJET

❖ CLASSIFICATION DU PMF/FEM

<i>Domaine focal ciblé (coché un)</i> ³		<i>Catégorie de projet (coché un)</i>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Conservation de la Biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet de démonstration
<input type="checkbox"/>	Changement Climatique	<input type="checkbox"/>	Renforcement de capacités
<input type="checkbox"/>	Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts	<input type="checkbox"/>	Recherche appliquée/ Politique
<input type="checkbox"/>	Eaux Internationales	<input type="checkbox"/>	Communication, sensibilisation
<input type="checkbox"/>	Polluants Organiques Persistants	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Développement des capacités	<input type="checkbox"/>	

Date de début du projet⁴: Octobre 2016 durée du projet : 24 mois

FINANCES

Financement sollicité du PMF/FEM: [CFA] 16 800 000 [US \$] _____

Contribution de l'organisation:[CFA] 16.800 000 [US \$] _____

Coût total du projet : [CFA] _____ 33.600.000 [US \$] _____

Taux de change : NU _____ (*A remplir par le PMF/FEM*)

¹ Ce canevas de rédaction de projet peut être adapté, si nécessaire, aux besoins et à la stratégie du Programme du pays.

² Des détails sont fournis dans le Plan dans lequel sont inclus les éléments de la page de garde.

³ Chaque projet doit avoir un domaine focal principal. En plus il peut avoir des domaines focaux secondaires spécifiés dans la partie « justification et approche ». Des indicateurs appropriés, en relation avec le domaine focal principal et les domaines focaux secondaires, doivent être sélectionnés.

⁴ Quatre mois après la soumission du projet

3. PLAN

SECTION A: APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

- 1.1. Résumé du projet.
- 1.2. Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet
- 1.3. Objectifs du projet et résultats attendus
- 1.4. Description des activités du projet
- 1.5. Plan de mise en œuvre et calendrier des activités
- 1.6. Implication des communautés bénéficiaires
- 1.7. Gestion des connaissances
- 1.8. Implication du genre dans le projet
- 1.9. Communication et reproductibilité des résultats

SECTION B: FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION

- 2.1. Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie
- 2.2. Plan de Suivi-Evaluation et Indicateurs
- 2.3. Pérennisation des résultats obtenus

SECTION C: BUDGET DU PROJET

- 3.1 Budget détaillé
- 3.2 Dépenses prévues
- 3.3 Coordonnées bancaires

ANNEX 1: INDICATEURS

- A. Indicateurs de projet PMF/FEM
- B. Indicateurs pour les projets PMF/EM d'adaptation communautaire à la base

SECTION A: APPROCHE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1 Résumé du projet

- Contexte

Lors du Ve congrès sur les Parcs Nationaux tenu en 2003 à Durban en Afrique du Sud, la communauté internationale s'était rendue compte que l'essentiel des efforts de protection de la biodiversité était concentré sur la partie terrestre. Aussi, ce congrès avait-il recommandé aux différents Etats membres, de protéger au moins 5% de leur territoire maritime et côtier à l'horizon 2010. C'est ainsi que le Sénégal créa en 2004 cinq Aires Marines Protégées (Saint-Louis, Cayar, Bamboung, Abéné et Joal-Fadhiouth).

Plus tard, lors de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique tenue à Nagoya au Japon, en octobre 2010, la Communauté internationale s'est également accordée sur la nécessité de relever le taux de couverture des zones marines et côtières à 10% au moyen d'aires protégées, gérées efficacement et équitablement, d'ici l'horizon 2020.

Le Gouvernement du Sénégal, eu égard à ses engagements internationaux et soucieux de la conservation de sa biodiversité et de l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales dans une perspective de réduction de la pauvreté, a décidé de renforcer ses efforts de protection des pêcheries par la création de la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP). Celle-ci est chargée de mettre en place et d'organiser la gestion d'un réseau d'aires protégées suffisamment représentatif des écosystèmes côtiers, estuariens et marins. C'est dans ce contexte que l'Aire Marine Communautaire Protégée du Gandoul a été créée par Décret N°2014-416 du 31 mars 2014 (après délibération de la Commune de Djirnda pour prouver l'adhésion des communautés locales).

- Principal problème environnemental

Le principal problème environnemental rencontré réside dans la dégradation des écosystèmes de mangrove. En effet, du fait de la pression de l'homme combinée aux effets du changement climatique, l'on assiste de plus en plus à une dégradation de l'environnement et à l'accentuation des pénuries des ressources biologiques. L'on assiste également à une précarisation des conditions d'existence de plusieurs milliers de familles qui dépendent fondamentalement des ressources naturelles, notamment les ressources halieutiques et forestières.

- Justification

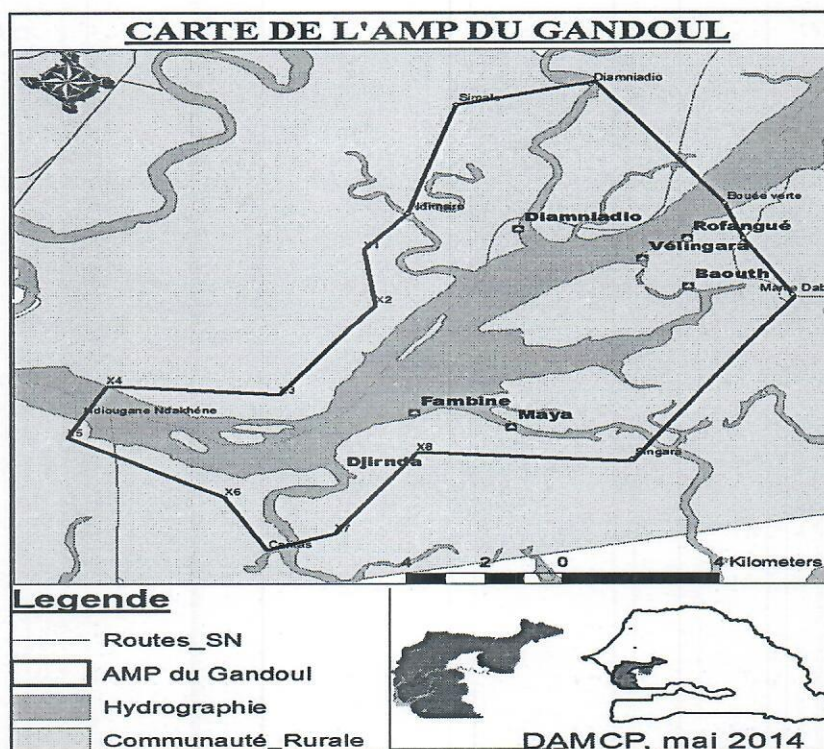
Le Gouvernement du Sénégal a retenu la création d'AMPG comme une réponse face à la dégradation environnementale importante. En effet, « l'érosion » de la biodiversité et des services écologiques a des impacts socio-économiques négatifs sur les communautés locales. La gestion des ressources

marines et côtières, et halieutiques en particulier, constitue une préoccupation des autorités étatiques et locales mais aussi des communautés locales. En effet, depuis quelques années, la dégradation des pêcheries et l'accentuation des pénuries des ressources halieutiques contribuent à affaiblir significativement l'économie sénégalaise pour laquelle, le secteur de la pêche constitue une importante source de devises. Sur le plan social, les conséquences se traduisent particulièrement par une précarisation des conditions d'existence de plus de 600 000 familles qui dépendent fondamentalement des ressources du littoral et de la mer. En effet, les communautés traditionnelles voient leur espace d'évolution se confiner, et subissent beaucoup de frustrations dans les pêcheries de pays voisins. Il faut ajouter à cela les grandes vagues d'émigration de jeunes pêcheurs sénégalais constatées ces dernières années et que d'aucuns imputent à la dégradation des pêcheries.

Cette tendance régressive signalée pour tous les écosystèmes et pour le plus grand nombre des espèces animales et végétales s'accompagne d'une perte de la diversité floristique, d'une fragmentation des écosystèmes et de menaces de perte d'habitats.

- Localisation (carte de l'AMPG)

L'AMP du Gandoul est située dans le département de Foundiougne, précisément au niveau des communes de Djirnda, Mbam, Foundiougne (cf. carte). Elle couvre une superficie de 15 732 ha hectares superficie de départ, actuellement elle polarise tous les villages de la Commune de Djirnda et de la partie côtière de la Commune de Soum.



- **Présentation de la zone d'intervention**

La zone d'intervention correspond aux limites de l'AMP du Gandoul, au cœur du Delta du Saloum. Le Delta du Saloum s'étend sur environ 500.000 ha, il combine les caractéristiques d'une zone humide, marine, estuarienne, lacustre d'une beauté exceptionnelle. Il se caractérise par la présence de trois principaux milieux écologiques : un domaine continental riche en forêts et limité dans sa partie basse par la mangrove et les tannes, un domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles bordés par un réseau dense de chenaux entourés de mangroves et un domaine maritime.

- **Les bénéficiaires :**

Le groupe cible concerne les membres du comité de gestion de l'AMP (20 hommes et 20 femmes). Les bénéficiaires finaux comprennent la totalité des villages polarisés par l'AMP du Gandoul. A ces bénéficiaires directs, s'ajoutent des bénéficiaires qui seront concernées par les actions de sensibilisation et bénéficieront de la disponibilité des produits halieutiques.

- **Pertinence du projet par rapport au programme PMF/FEM :**

Cette proposition est pertinente au vue des objectifs du Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM). En effet, cette initiative vise à améliorer la diversité biologique à travers la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion de l'AMP du Gandoul. Elle entre en conformité avec le but du programme qui est « d'améliorer les capacités des populations des Aires Protégées classées « Patrimoine mondial » et de leurs périphéries, afin qu'elles puissent y promouvoir des activités de Conservation de la Biodiversité et de moyens d'existence durables ». L'appui à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de gestion de l'AMP du Gandoul permet aussi de renforcer les capacités des gestionnaires et des usagers de l'aire marine et d'améliorer leur capacité d'adaptation face aux effets du changement climatique. Le volet sensibilisation est tout aussi pertinent car le projet compte sur l'éducation à l'environnement pour toucher les élèves, les parents d'élèves et le corps enseignant.

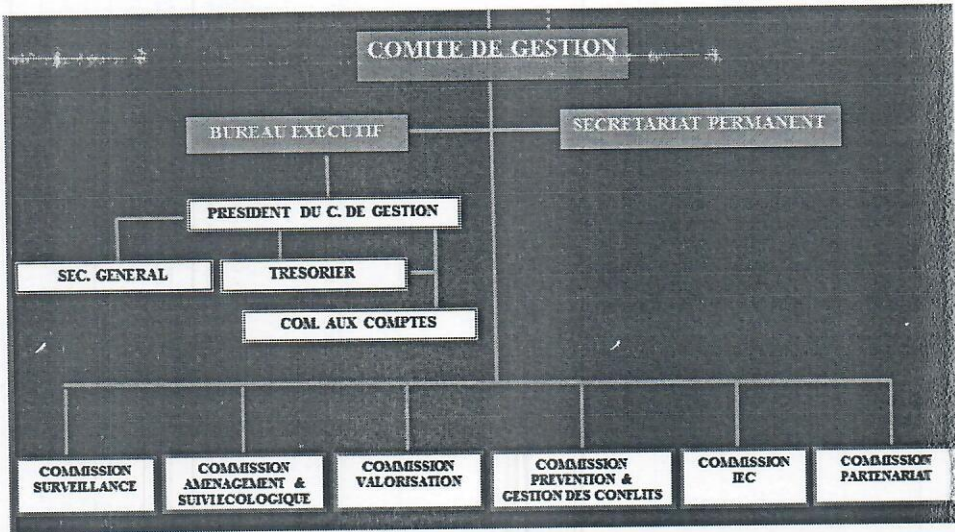
1.2 Expérience de la structure requérante et sa capacité à exécuter le projet

- Nature de l'organisation requérante : **GIE NIOWUDANE AMP Gandoul**
- But et principales activités menées par l'organisation requérante :
 - Coordonner la mise en œuvre du PTA et autres programmes et projets de l'aire marine protégée;
 - Superviser les opérations sectorielles et les activités des commissions techniques;
 - Produire régulièrement les rapports d'activités sur l'avancement des programmes, projets et opérations de mise en œuvre du Plan d'aménagement et de gestion

- Développer le leadership communautaire;
- Développer le plaidoyer environnemental;
- Planifier, organiser et suivre les réunions...
- Approche organisationnelle pour l'exécution du projet, c'est-à-dire comment l'organisation compte-t-elle réaliser le projet ?
 - la définition du programme d'actions et des éventuelles modifications : AMP du Gandoul en collaboration avec le « GIE Comité de Gestion » (regroupant les partenaires, services techniques et représentants des communautés rurales).
 - la mise en œuvre des actions : « **GIE NIOWUDANE** » de l'AMP, les Conseils Municipaux et les populations locales.
 - le suivi et l'évaluation des actions : « **AMPG et GIE NIOWUDANE** »,
 - la gestion financière et comptable : « **GIE NIOWUDANE** » de l'AMPG
 - la communication sur le projet, les actions réalisées et les résultats obtenus : « **GIE NIOWUDANE** »

Le GIE est encadré par la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP), notamment le Conservateur de l'AMPG...Ce dernier qui dispose d'une longue expérience en gestion de projet se positionnera comme le conseiller technique du GIE en charge du suivi et de la coordination des activités du projet. Les commissions techniques du GIE seront chargées, en ce qui concerne, leurs prérogatives de l'opérationnalisation des activités. Le bureau exécutif du GIE, notamment le trésorier et son équipe se chargeront du suivi comptable du projet.

- La durée d'existence de l'organisation et son expérience en gestion de projet au cas échéant.
- Le GIE en est à sa première année d'existence et ne dispose pas d'une expérience directe en gestion de projet. Toutefois, ces membres ont des expériences personnelles de gestion de projet et les villages polarisés par l'AMPG ont longtemps travaillé avec le PMF/FEM dans le cadre de la restauration des habitats ; à travers ADAF/YUNGAR : pour Fambine trois sites reboisés en mangrove (fantafah,mbadé,akarakh) ; pour Maya (singar,Fassoussou,kambal) ; pour Diamniadio (deux sites sur les vasières du bolong de diamniadio) et pour Djirnda deux sites sur les vasières du bolong de Djirnda.
- Organigramme du GIE



- 1.3 Objectifs du projet et résultats attendus
- Enoncé : Améliorer la diversité biologique dans l'AMP du Gandoul

CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement Vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif Général	Contribuer à améliorer la diversité biologique dans l'AMP du Gandoul	La diversité biologique est améliorée de 20% à la fin du projet	Rapports du programme	Les populations de la zone s'approprient cet objectif et y concourent
Objectif Spécifique	Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'AMPG	Le taux d'exécution du PAG est réalisé à hauteur de 30% au bout de 24 mois	Rapports techniques et financiers produits par la coordination du projet.	La situation écologique reste stable dans le département de Foundiougne
	RESULTAT 1 : L'AMP du Gandoul est pancartée, balisée et surveillée	Tout l'AMPG est pancartée, balisée au cours du 1 ^{er} trimestre.	les panneaux, les pancartes et balises représentant et délimitant l'AMPG	L'existence et la disponibilité des données géoréférencées
	RESULTAT 2 : Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs en matière de conservation de la diversité biologique sont renforcées	200 acteurs (100 hommes/100 femmes) sont formés et encadrés dans la gestion de l'AMPG au cours du 2 ^e semestre du projet	Les rapports de formation	Les populations perçoivent les nouvelles techniques apprises comme une amélioration par rapport aux anciennes
Résultats attendus	RESULTAT 3 : Les élèves, parents d'élèves, enseignants des villages environnants sont sensibilisés à la conservation de la diversité biologique	500 élèves, 200 parents et 50 enseignants sont sensibilisés au cours du 3 ^e trimestre sur la gestion de l'environnement et de la biodiversité.	Les rapports des séances de sensibilisation et les listes de présence Les rapports d'enquête auprès des écoles	Les populations de la zone se sont appropriées du projet
	RESULTAT 4 : Les acteurs sont impliqués dans les actions de conservation et de restauration de l'écosystème mangrove.	50 ha de mangrove sont reboisés.	Cartographie des sites reboisée à partir des données GPS. Rapport et listes de présence.	Les populations de la zone se sont bien appropriées du projet.
Activités à développer	Résultat 1 l'AMP du Gandoul est pancartée, balisée et surveillée			

		Conditions de démarrage:	
R1 A1 Balisage de la partie maritime	Matériel : barque-GPS-Balises Humain: Equipe du projet Financier : cf.budget	Rapport de mission	
R1 A2 Partage des limites terrestres	Matériel : pancartes et tableaux Humain : Equipe de projet Financier : Cf.budget	Rapport de mission	L'accord de financement avec le PMF-FEM est signé
<p>Résultat 2 Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs en matière de conservation de la diversité biologique et restauration des habitats sont renforcées</p>			
R2A1 reboisement de 50ha de mangrove	Matériel barque,propagules,seau,cordes, GPS, Humain: ASC,GPF,GJE, Financier : cf.budget	Rapport d'activité Feuille de présence Facture achat matériels	
R2A2 Formation en techniques suivi et identification des oiseaux, poissons et leurs habitats	Matériel : matériel didactique Humain : Formateur Financier : Cf.budget	rapport de formation	
R2A3 Formation des acteurs (en transformation des produits locaux, apiculture, maraîchage, ostréiculture)	Matériel : matériel didactique Humain : Formateur Financier :Cf.budget	rapport de formation	
R2A4 Formation sur la gestion des conflits autour des ressources mari	Matériel : matériel didactique Humain : Formateur Financier :Cf.budget	rapport de formation	
R2A5 : mise en place d'un fond d'appui à l'environnement et au développement	Un fond de 200000 est disponible	Liste des acteurs bénéficiaires du fond et pièces justificatives	Les activités génératrices de revenus des acteurs sont bien développées.
<p>Résultat 3 : les élèves, parents d'élèves, enseignants des villages environnants sont sensibilisés à la conservation de la diversité biologique</p>			
R3A1 Organisation des foras de sensibilisation au niveau des écoles-cibles	Matériel : voiture-intrants Humain : Formateur Financier :Cf.budget	Rapports et feuilles de présence	

	R3A2 Organisation d'un concours de dessins, de chants et de théâtres sur le thème de la conservation de la diversité biologique	Matériel : lots de matériels scolaires Humain : animateur Financier : Cf.budget	Tdr et PV du concours
	R3A3 Organisation de voyages de découverte au profit des élèves	Matériel : voiture-carte Humain : conservateur Financier : Cf.budget	Compte rendu de voyage
	R3A4 Création d'un site Internet et tenue d'émissions radios	Matériel : tdr et contrat Humain : informaticien Financier : Cf.budget	Mise en ligne du site internet du projet
	R3A5 Organisation de la journée mondiale de la biodiversité	Mobilisation des acteurs, financier	Rapport d'organisation

- **L'objectif général**

Contribuer à améliorer la diversité biologique dans l'AMPG du Gandoul

- **Objectif spécifique**

Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'AMPG

- **La description complète de la raison d'être (justification) du projet.**

Le projet est en conformité avec les objectifs du PMF/FEM notamment dans son objectif général qui est d'améliorer la diversité biologique dans l'AMP du Gandoul. En effet, l'Aire Marine Protégée du Gandoul constitue un milieu naturel peu artificialisé et par conséquent très favorable à la recherche pour comprendre les processus biophysiques et écologiques (recherche-action). Elle se prête à des visites d'élèves et des travaux d'application, notamment sur des thématiques telles que l'ornithologie, la botanique, l'ichtyologie (pédagogie). Les potentialités écologiques, culturelles et historiques sont autant de leviers pertinents sur lesquels les populations locales peuvent s'appuyer pour améliorer leurs revenus (socioéconomie). Toutes ces interactions justifient la transversalité du projet d'amélioration de la diversité biologique dans l'AMP du Gandoul.

- **Les résultats spécifiques que va produire le projet.**

- La densité d'espèces a augmenté dans l'AMP du Gandoul grâce à la conservation, la protection et la surveillance
- Les populations de la zone sont sensibilisées à l'importance de la biodiversité et ont adopté des comportements respectueux de l'environnement
- Les capacités des acteurs locaux sont renforcées dans les domaines de la conservation et de la restauration des écosystèmes
- Les revenus des acteurs ont augmenté suite à la valorisation des ressources de l'AMPC.

1.4 Description des activités du projet

Résultat 1 l'AMP du Gandoul est pancartée, balisée et surveillée

R1 A1 Confection des panneaux et pancartes pour pancartage de l'AMP

Il s'agit de procéder au pancartage de l'AMP suite à une identification relevé des sites sensibles de l'aire marine. Ces pancartes et panneaux donneront toutes les informations liées à la gestion de l'AMP le long du pourtour de son pourtour. Ces tableaux devront être faits en acier inoxydable pour résister à la corrosion.

R1 A2 Balisage de la partie maritime

Le balisage consiste à matérialiser les limites maritimes de l'AMPC. Une série de balises auto-reflétant sera installée dans les cours d'eau et solidement ancrée.

Permettront de surveiller l'AMPG en procédant à des patrouilles périodiques mais aussi à des missions de suivi-identification des espèces biologiques.

Résultat 2 Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs en matière de conservation de la diversité biologique sont renforcées

R2A1 Reboisement de 50ha de mangrove

Il s'agira de mobiliser les groupements de femmes, les ASC, les GIE, voir tous les OCB des villages polarisés pour la collecte de propagules et reboisement de la mangrove sur des sites identifiés au préalable.

R2A2 Formation en techniques suivi et identification des oiseaux, poissons et leurs habitats

Pour une meilleure connaissance des espèces et pour faire le comptage et le suivi des ressources, une formation de 3 jours sera organisée au profit des membres du comité de gestion. Il s'agira d'une formation pratique faite sur le terrain pour que les participants puissent être mis à profit pour faire les missions de suivi bimensuel.

R2A3 Formation des acteurs (en transformation des produits locaux, en apiculture, en aviculture, en maraîchage, etc.)

Pour diversifier les activités et diminuer la pression sur les ressources de l'AMPG, des séances de formation en transformation des produits locaux, apiculture, aviculture et maraichage seront organisées au profit des populations bénéficiaires. Il s'agira d'abord de procéder à une identification des besoins ensuite de recruter un formateur spécialisé qui dispensera une formation pratique.

R2A4 Formation sur la gouvernance participative des AMP et la gestion des conflits autour des ressources marines et côtières

Une séance de formation sur la gouvernance participative et la gestion des conflits sera organisée au profit des gestionnaires de l'AMPG afin de renforcer leur capacité de négociation et de gestion des conflits qui pourraient découler de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de gestion de l'AMPG.

R2A5 : mise en place d'un fond d'appui à l'environnement et au développement

Ce fond va permettre aux acteurs de faire des prêts revolving leur permettant de développer des activités génératrices de revenu et assurer la pérennisation des actions.

Résultat 3 : les élèves, parents d'élèves, enseignants des villages environnants sont sensibilisés à la conservation de la diversité biologique

R3A1 Organisation des foras de sensibilisation au niveau des écoles-cibles

L'organisation des foras de sensibilisation se fera de façon rotative au niveau des écoles-cibles situées aux alentours de l'aire marine. Il s'agira de réunir les acteurs de l'école (élèves, professeurs, parents d'élèves) autour de journées de sensibilisation sur les espèces emblématiques et menacées existant dans l'AMPG (dauphin, lamantin, crocodile, tortue marine etc. Ces se feront sous forme de panels de discussions, d'actions de reboisement et d'assainissement ou de randonnées pédestres. Des affiches, des banderoles et des t-shirts seront réalisés et diffusés lors de ces journées.

R3A2 Organisation d'un concours de dessins, de chants et de théâtres sur le thème de la conservation de la diversité biologique

Un concours sur le thème de la conservation de la biodiversité sera organisé au niveau des écoles-cibles. Des dessins, des chants et des pièces théâtrales seront présentés par les élèves et soumis à un jury constitué du conservateur de l'aire marine, du représentant de l'inspection et des professeurs d'éducation artistique. Une journée de présentation des meilleures pièces et de récompense des lauréats sera organisée.

R3A3 Organisation de voyages de découverte au profit des élèves

Des voyages d'étude et de découverte de l'AMPG seront organisés au profit des élèves de la zone. Ces voyages permettront de mieux connaître l'aire marine, son fonctionnement et son rôle dans la préservation et la conservation de la biodiversité. Par la suite, cette activité pourra être élargie aux autres écoles de la région et du pays.

R3A4 Création d'un site Internet et tenue d'émissions radios

Le site internet devra présenter les activités du projet et présenter les avancements aux différents partenaires et aux personnes et organismes intéressés par ce domaine. Il servira aussi de plateforme d'échange avec les autres AMP. La réalisation des émissions Radio au niveau régional (Radio Fatick) présenteront les témoignages des différents acteurs et seront ouvertes à des échanges avec les auditeurs, et permettront de vulgariser cette initiative dans toutes les régions.

R3A5 Organisation de la journée mondiale de la biodiversité

Il s'agira de participer à la journée mondiale de la biodiversité en collaboration avec l'AMP de Sangomar. Tous les acteurs sont mobilisés pendant cette journée ou sera organisées des activités de sensibilisation d'information sur la biodiversité. une séance de lutte (activité phare dans la zone) sera organisée prétexte pour la mobilisation de plusieurs acteurs.

1.5 Plan de mise en œuvre et calendrier des activités du projet

Activités par résultat	Semestre 1						Semestre 2						Semestre 3						Semestre 4							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	19	20	21	22	23	24
Résultat 1 : l'AMPC du Gandoul est, pancartée, balisée et surveillée																										
R1 A1 Confection des panneaux et pancartes pour pancartage de l'AMP			X	X																						
R1A2 Balisage de la partie maritime			X	X																						
Résultat 2 Les capacités institutionnelles, techniques et financières des acteurs sont renforcées																										
R2A1 Reboisement de 50ha de mangrove								X	X									X	X							
R2A2 : Formation en techniques suivi et identification des oiseaux, poissons et leurs habitats	X	X																								
R2A3 : Formation des acteurs (en transformation des produits locaux, en apiculture...)									X	X																
R2A4 : Formation sur la gouvernance des AMP			X	X																						
R2A5 : mise en place d'un fond d'appui à l'environnement et au développement	X	X																								
Résultat 3 : Les élèves, parents d'élèves, enseignants des villages sont sensibilisés à la conservation de la diversité biologique																										
R3A1 Organisation des foras de sensibilisation			X						X									X								
R3A2 Organisation d'un concours de dessins, de chants et de théâtres											X	X														
R3A3 Organisation de voyages de découverte au profit des élèves												X	X													
R3A4 : Communication (site internet et émissions radios)		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
R3A5 Organisation de la journée mondiale de la biodiversité							X												X							

1.6 Implication des communautés bénéficiaires

Les communautés bénéficiaires sont impliquées dans le projet à travers le Comité de Gestion. En effet, ce Comité de gestion regroupe, entre autres, le conservateur, les représentants des services techniques concernés par la gestion de l'AMP, ainsi que les représentants désignés des différentes catégories socio-professionnelles des villages polarisés par l'AMP. Il est chargé de la planification annuelle et de l'exécution des activités à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PAG. Ce sont les membres du comité de gestion qui se chargeront de l'exécution des activités de terrain. Ils seront impliqués dans le suivi de l'évolution des espèces naturelles.

1.7 Gestion des connaissances

Les résultats obtenus seront diffusés auprès des divers acteurs sous forme de brochures et de bulletins d'information afin que les acquis du projet profitent à d'autres projets intervenant dans la même thématique. A la fin du projet, un atelier de restitution et de capitalisation sera organisé et l'ensemble des aires marines du Sénégal sera invité.

1.8 Implication du genre dans le projet

Le projet donne une place importante au genre car l'un des hypothèses est que les ressources naturelles sont mieux gérées si le genre est pris en compte dans leur conservation. C'est pourquoi, dans le comité de gestion, une place particulière est réservée aux femmes. En effet, la commission valorisation des ressources est exclusivement féminine car ce sont les femmes qui s'investissent dans la transformation et la valorisation. L'exploitation du miel, la transformation des fruits forestiers et produits ligneux et non ligneux devraient permettre aux femmes d'augmenter leurs sources de revenus et d'améliorer leurs conditions d'existence.

1.9 Communication et reproductibilité des résultats

La communication et la reproductibilité sont des volets importants du projet en ce sens que l'AMPG doit être connue par les populations locales premières bénéficiaires du projet. L'accent est mis sur l'éducation à l'environnement car nous considérons que l'école peut constituer un vecteur important pour diffuser les bonnes pratiques et les bons comportements en faveur de la diversité biologique. Des flyers et brochures seront édités dans les langues usitées dans la zone et en favorisant l'information imagée plus parlante que les textes. Ce qui nous permettra de toucher le maximum de gens, même les illettrés. Le site internet et les émissions radios seront aussi utilisés pour communiquer sur le projet.

SECTION B: FACTEURS DE RISQUES, SUIVI-EVALUATION

2.1 Facteurs de risques pour une mise en œuvre réussie

Type de risques	Description du risque	Probabilité d'occurrence	Impact du risque sur les résultats du projet	Stratégie d'atténuation proposée par le projet
Environnementaux	Le risque principal résulte d'une aggravation des effets du changement climatique qui contribueraient à la	moyen	Moyen	Renforcer les capacités d'adaptation des populations face aux risques climatiques

	dégradation des écosystèmes			
Economiques	Les produits tirés de l'exploitation des ressources de l'AMPG ne trouvent pas de débouchés	faible	Faible	Le projet permettra de valoriser les produits naturels
Humains et institutionnels	manque d'implication ou mauvaise gestion.	Faible	Faible	Le projet organisera des foras avec l'ensemble des acteurs pour la mobilisation et l'appropriation par les bénéficiaires
Sociaux	Contestation de certaines catégories d'acteurs	Faible	Faible	Le projet organisera des formations sur la gestion des conflits

Les principales hypothèses sur lesquelles la réalisation du projet est basée sont :

H1 : Les populations de la zone s'approprient l'objectif général du projet et y concourt

H2 : La situation écologique reste stable dans le département de Foundiougne

H3 : Les populations perçoivent l'importance de l'AMPG et mettent en œuvre les nouvelles techniques apprises.

2.2 Plan de Suivi-Evaluation et Indicateurs

❖ Tableau 1: Activités de planification

		Brève description de l'objectif général du projet : Contribuer à améliorer la diversité biologique dans l'AMPC du Gandoul																					
		Brève description de l'objectif spécifique N°1 du projet ⁵ : Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion de l'AMPG																					
			Durée des activités (par mois ou trimestre)																				
Activités	Responsables (acteurs)	Indicateurs	Semestre 1			Semestre 2			Semestre 3			Semestre 4											
			Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc									
R1 A1 Confection des panneaux et pancartes pour pancartage de l'AMP	GIE ; Conservateur	50 pancartes et 2 panneaux																					
R1A2 Balisage de la partie maritime	GIE-Conservateur	4 balises posées																					
R2A1 Reboisement de la mangrove	GIE-Conservateur	50 ha																					
R2A2 : Formation en techniques suivi et identification des oiseaux, poissons et leurs habitats	GIE Conservateur	15 surveillants communautaires formés																					
R2A3 : Formation des acteurs (en transformation des produits locaux, en apiculture, aviculture)	Consultant GIE	40 membres formés																					
R2A4 : Formation sur la gouvernance des AMP	Consultant/Conservateur GIE	40 membres formés																					
R2A4 : Formation sur la gouvernance des AMP	Consultant/Conservateur	40 membres formés																					
R2A5 : mise en place d'un fond d'appui à l'environnement et au développement	GIE Conservateur	Un fond est mis en place																					
R3A1 Organisation des foras de sensibilisation	GIE-Conservateur	3 foras sont organisés																					
R3A2 Organisation d'un concours de dessins, de chants et de théâtres	Conservateur/Inspection	1 concours est organisé																					
R3A3 Organisation de voyages de découverte au profit des élèves	Conservateur/Enseignant GIE	2 voyages d'études sont organisés																					
R3A4 : Communication (site internet et émissions radios)	Consultant/ Radio GIE Conservateur	9 émissions radios réalisées et 1 page web																					
R3A5 Organisation journée mondiale biodiversité	Conservateur, GIE	La journée mondiale de la biodiversité est célébrée.																					
Coordination de rapports trimestriels	Equipe de projet, GIE	8 rapports trimestriels																					

⁵ Veuillez indiquer autant d'objectifs qu'il y a dans le projet et inclure autant de lignes requises.

❖ **Programmation du suivi du projet**

Chaque trimestre une mission de suivi est organisée pour mesurer sur le terrain l'avancement des activités, d'analyser avec l'équipe du projet le plan d'opération pour le semestre à venir et de définir avec eux les éventuelles corrections à apporter. Les membres du GIE participeront aux réunions de coordination et prendront part aux missions de suivi

Deux évaluations dont une auto-évaluation à mi-parcours à la fin de la première année, et une évaluation finale indépendante à la fin du projet. Elles viseront à évaluer la réalisation des objectifs prévus.

❖ **Les indicateurs du projet**

Biodiversité (BD)	
BD1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hectares d'aires du patrimoine communautaire (APAC) influencés par le projet. 2. Hectares d'aires protégées influencés. 3. Hectares d'écosystèmes importants dont l'état de conservation est amélioré par le projet
Développement des capacités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de systèmes de suivi mis en pratique (démonstration) au niveau communautaire à la base (veuillez préciser) 2. Nombre de personnes formées en mise en œuvre, suivi et évaluation de projet etc..... (veuillez préciser selon le type de formation)
Questions transversales	<p>Subsistance et Développement durable:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de membres de la communauté participant au projet (répartis selon le sexe). (Notez que cet indicateur est obligatoire pour tous les projets) 2. Nombre de jours de classe augmenté dans les écoles participant au projet. 3. Augmentation du pouvoir d'achat suite à une réduction des dépenses, une augmentation du revenus, et/ou d'autres moyens (estimé en équivalent de Dollars US). <p>Autonomisation:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'ONGs et d'OCBs créées et reconnues officiellement

2.3 Pérennisation des résultats obtenus

La **durabilité financière** sera assurée par : le GIE de l'AMPG qui se chargera de trouver les moyens de pérenniser les acquis du projet (appel à projets, subventions des collectivités locales) les groupements de femmes qui ont bénéficié de la valeur ajoutée issue de la valorisation des produits de l'Aire Marine, le fond d'appui à l'environnement et au développement sera garni et continuera à appuyer les activités de conservation et des restaurations.

La **durabilité institutionnelle** est assurée par le fait que le projet implique au plus haut point les institutions locales (Conseil municipal, services techniques, inspection de l'éducation...). Ces dernières ont tout à gagner en capitalisant les résultats de l'action qui contribuerait à l'atteinte de leurs objectifs. Les populations des localités cibles vont s'approprier les résultats du projet qui aura contribué à améliorer sensiblement la situation socio-économique et environnementale.

La viabilité au niveau sociale découle de l'acceptation sociale du projet. Dès la phase conceptualisation, les autorités locales, les organisations de base ont adhéré au projet. En permettant de mettre en pratique, les mesures de conservation, le projet constitue une avancée majeure en faveur de la prise de conscience des populations des valeurs écosystémiques.

La viabilité environnementale du projet est assurée par le fait que des actions de sensibilisation seront menées dans les écoles et que le volet environnement sera pris en charge, notamment éviter les pratiques polluantes et le maintien de la salubrité dans l'assiette de l'AMPC.

SECTION C: BUDGET DU PROJET

3.1 Budget détaillé

❖ Tableau 2: Résumé du budget du projet

Source de financement	Plan de financement, [FCFA]		Total [FCFA]	Total [\$ US]
	Première année	Deuxième année		
a. PMF/FEM	10 000 000	6 800 000	16 800 000	
b. Communauté	5 736 080	3 173 420	8 909 500	
c. Bénéficiaires	4734300	3 156 200	7 890 500	
d. Autres bailleurs				
Coût total du projet	20 470 380	13 129 620	33 600 000	

Tableau 3: Contribution de la communauté

Montant de la contribution de la communauté	Type de contribution	acquise ou promise	Valeur [FCFA]
1. Mise à disposition de pirogues pour le balisage et les missions de suivi. 2. Mobilisation communautaire pour les reboisement de la mangrove 3. Surveillance communautaire	Nature	Acquise	8 909 500
Total			8 909 500

Tableau 4: Apport de l'organisation bénéficiaire

Origine de la contribution	Type	Acquise ou promise	Valeur, [FCFA]
1. Mise à disposition de pirogues pour le balisage et les missions de suivi. 2. Mobilisation communautaire pour les reboisement de la mangrove 3. Mise en place des balises et pancartes	Nature	Acquise	7 890 500
Total			7 890 500

3.2 Dépenses prévues

❖ Table 5: Dépenses prévues

Catégories de dépenses	Première année [CFA]	Deuxième année [CFA]	Total, [CFA]	UISS	% Total
1. Reboisement mangrove	3 778 170	3881385	7 659 555		
2. Formation / Séminaire / Voyage /Ateliers	3 247 260	3931385	7 178 645		
3. Fond d'appui à l'environnement et au développement	2 170 000	0	2 170 000		
4. Activités	9 626 330	3009060	12 635 390		
5. Suivi-Evaluation	430 910	584185	1 015 095		
6. Participation à la journée mondiale de la biodiversité	430 910	584185	1 015 095		
7.élaboration site web et émissions radio	786 800	1139420	1 926 220		
Coût total du projet	20 470 380	13129620	33 600 000		100

ANNEXE 1 : BUDGET DETAILLE DU PROJET

Coûts	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en F CFA)	Coûts (en F CFA)	Coûts (en dollar)
1. reboisement mangrove					
1.1 identification de site à reboiser	-	2	636 295	1.276.590	
1.2 collecte de propagules	-	5	636 295	3 191 480	
1.3 plantation		5	636 295	3 191 480	
Sous-total reboisement mangrove				7.659 .550	
2.mis en place d'un fond d'appui à l'environnement et au développement					
2.1 fond d'appui à l'environnement et au développement	-	1	2 170 000	2.170 000	
Sous-total FAED				2 170 000	
3. Formation-Séminaire					
3.1 Formation en suivi et identification faune-flore	par session	2	1 271 440	2 542 880	
3.2 Formation des acteurs en transformation des produits locaux	par session	2	1 271 440	2 542 880	
3.3 Formation sur la gouvernance des AMP	par session	2	1 271 440	2 542 880	
Sous-total Formation-Sémi				7 628 640	
4. participation à la journée mondiale de la biodiversité					
4.1 mobilisation des acteurs à la journée	Unité	2	507550	1 015 095	
Sous total de la journée.				1 015 095	
5 élaboration site web et contrat avec la radio					
5.1 collecte des données	1	1	390.000	390.000	
5.2 élaboration site web	1	1	700.000	906.220	
4.3 Contrat avec la Radio locale	Mois	9	70 000	630 000	
Sous-total Contrats				1.626. 220	
5. Autres activités					
5.1 Pancartage des limites terrestre	Unité	50	23291	1 164 550	
5.2 Balisage des limites maritimes	Unité	4	291137,5	1 164 550	
5.3 Tournée de surveillance mensuelle	Mois	24	225635	5 415 170	
5.4 Journées d'information et de sensibilisation à l'école	Unité	4	349366,25	1 397 465	
5.5 organisation de foras		3	582276,667	1 746 830	
5.6 Organisation d'un concours sur l'environnement	Unité	2	291137,5	582 275	
5.7 Organisation de voyages d'étude et de découverte	Unité	2	582275	1 164 550	
Sous-total Autres Activités				12 635 390	
6. Suivi-Evaluation					
6.1 Suivi		3%		1 008 000	
6.2 Evaluation		2%		672 000	
Sous-total Suivi-évaluation				1 680 000	

TOTAL PROJET				33.600 000
MONTANT DEMANDE AU PFM/FEM				16.600 000
CONTRIBUTION COMMUNAUTE				8.909 500
CONTRIBUTION BENEFICIAIRES				7. 690 .500